



BOIS DE FEULARDE ET PRAIRIES ASSOCIEES (Identifiant national : 110030027)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 91579001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : OGE (ROGER O.), - 110030027, BOIS DE FEULARDE ET PRAIRIES ASSOCIEES. - INPN, SPN-MNHN Paris, 13P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110030027.pdf>

Région en charge de la zone : Ile-de-France

Rédacteur(s) : OGE (ROGER O.)

Centroïde calculé : 598659°-2394610°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 26/05/2011

Date actuelle d'avis CSRPN : 26/05/2011

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	6
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	6
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	7
6. HABITATS	7
7. ESPECES	9
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	13
9. SOURCES	13

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [110001540](#) - VALLEE DE LA JUINE D'ETAMPES A SAINT-VRAIN (Id reg. : 91000008)

1.1 Localisation administrative

- Département : Essonne
- Commune : Saint-Vrain (INSEE : 91579)

1.2 Superficie

7,21 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 52
Maximale (mètre): 66

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [110001540](#) - VALLEE DE LA JUINE D'ETAMPES A SAINT-VRAIN (Type 2) (Id reg. : 91000008)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF concerne le marais du Bois de Feularde, les prairies humides et les prairies mésophiles attenantes, les friches à vocation cynégétique et un petit boisement mésophile.

Le marais du Bois de Feularde est une zone humide marécageuse, en grande partie boisée, qui regroupe une mosaïque d'habitats humides : étangs, berges tourbeuses, végétations basses (cariçaies, phragmitaies...), saulaies et boisements humides. C'est l'un des secteurs les plus remarquables de la commune de Saint-Vrain.

Les boisements couvrent de vastes surfaces au sein du marais. Ces bois marécageux constituent des habitats originaux à préserver.

Les aulnaies marécageuses occupent les secteurs longuement engorgés. Les frênaies-aulnaies inondées constituent des bois très humides mais moins marécageux. Au nord-ouest du marais, une plante intéressante a été observée dans cette formation. Il s'agit de la Laïche à épis distants (*Carex distans*). Cette laïche, considérée comme rare dans l'Essonne, est déterminante ZNIEFF en Île-de-France. Elle est ici relativement abondante dans sa station qui reste localisée. Au nord du marais, nous avons des saulaies eutrophes à Saule blanc (*Salix alba*) qui correspondent au boisement progressif d'une friche humide à roseaux (*Phragmites australis*).

Ce sont surtout les zones marécageuses éclairées, les milieux ouverts, qui font l'intérêt du marais avec une quinzaine de plantes remarquables recensées.

Les étangs du Bois de Feularde et les canaux associés se révèlent d'un grand intérêt pour la flore du fait de berges parfois tourbeuses et en général bien éclairées car la bordure y est fauchée en fin d'été.

Du point de vue de la flore aquatique, les étangs de Feularde montrent une végétation développée avec de vastes herbiers de Nénuphar (*Nuphar lutea*) et quelques hydrophytes communes comme le Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*).

Les berges nettement tourbeuses hébergent plusieurs plantes remarquables dont la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*). Cette fougère est protégée en Île-de-France où elle est considérée comme vulnérable et déterminante ZNIEFF. Cette plante des marais tourbeux, assez rare dans l'Essonne, forme une tâche importante en bordure nord du plus petit étang. Cette fougère, se développe également en bordure des canaux qui prolongent les étangs de Feularde. On la retrouve ici dans une situation ombragée sur la berge fauchée de canaux qui prolonge le grand étang plus à l'est.

Ces berges tourbeuses hébergent aussi le Marisque (*Cladium mariscus*) Seuls quelques pieds chétifs ont été observés. Cette plante, considérée comme assez rare dans l'Essonne, est déterminante ZNIEFF en Île-de-France. Quelques pieds de Laîche faux-panic (*Carex panicea*), assez rare dans l'Essonne, ont été notés. Quelques pieds de Samole de Valérand (*Samolus valerandi*) ont été notés en mélange avec la Fougère des marais. Cette discrète plante pionnière, considérée comme assez rare dans l'Essonne, se développe sur des sols humides nus.

L'Écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), considérée comme assez rare dans l'Essonne, est peu abondante. Elle n'a été notée qu'en un seul point au sud-est du Bois de Feularde, en bordure des canaux qui prolongent les étangs de Feularde.

Nous avons également observé une laîche dont la détermination mérite confirmation (il pourrait s'agir de deux autres espèces proches d'un intérêt équivalent). Il s'agirait de la Laîche jaunâtre (*Carex flava*), très rare dans l'Essonne. Cette discrète laîche est peu abondante ici avec quelques pieds en mélange avec la Fougère des marais.

Sur les berges nettement moins tourbeuses, plusieurs autres espèces remarquables ont été observées et qu'on retrouve pour certaines sur les parties tourbeuses. Le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), plante caractéristique des marais, est abondante par place. Le Jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*) est présent en divers points des berges. La Prêle élevée (*Equisetum telmateia*), prêle très envahissante, couvre une grande partie de la rive nord du grand étang. Le Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*) a été noté ponctuellement sur la rive nord du grand étang. Le Millepertuis maculé (*Hypericum maculatum*) n'a été notée que très ponctuellement avec quelques pieds seulement. Ces 5 espèces sont considérées comme assez rares dans l'Essonne.

On retrouve quelques autres plantes remarquables dans des fossés et des mares bien éclairées. Dans une coupe forestière, correspondant probablement à une frênaie-aulnaie, des mares peu profondes sont envahies par une végétation dense. Au printemps, dans les parties les plus profondes, se développe la Renoncule à feuilles fines (*Ranunculus trichophyllus*). Considérée comme rare dans l'Essonne, elle est abondante ici et dans la partie en eau d'un fossé situé non loin de là.

Dans ce fossé en eau bien éclairé (asséché en fin d'été), une végétation hygrophile classique des bords de plans d'eau ou fossés a été observée avec 2 autres plantes intéressantes : la Laîche raide (*Carex elata*) qui forme ici quelques gros touradons et la Berle dressée (*Berula erecta*) qui est relativement abondante dans une partie inondée. Ces deux plantes sont considérées comme assez rares dans l'Essonne.

Au nord du Bois de Feularde, à coté d'un petit plan d'eau sans intérêt du fait de la présence d'oies et canards, une petite mare allongée présente une végétation hygrophile bien développée avec une plante remarquable : la Prêle des eaux (*Equisetum fluviatile*), assez rare dans l'Essonne, est ici peu abondante. De même, ce site héberge une végétation aquatique originale : des herbiers de characées (algues particulières) bien développés au printemps et qui subsistaient en fin d'été dans la partie encore en eau. Cette végétation constitue un habitat d'intérêt communautaire.

La Véronique aquatique (*Veronica catenata*), rare en Essonne, avait été signalée au niveau du fossé en bordure de la RD 17. Elle n'a pas été retrouvée en 2009.

En ce qui concerne la faune, la diversité des espèces et le nombre d'espèces patrimoniales sont élevés, la plupart de ces dernières sont des espèces de milieux humides. Le Bois de Feularde constitue également l'un des secteurs les plus riches de toute la commune du fait de la présence de marais plus ou moins boisés avec quelques étangs et, en périphérie, des prairies humides.

Les insectes se distinguent particulièrement par le nombre important d'espèces liées aux milieux humides. Les libellules profitent des mares, des étangs et des fossés en eau avec par exemple l'Agrion à larges pattes (*Platycnemis pennipes*), la Naïade aux yeux rouges (*Erythromma najas*), qui est assez rare, l'Aeschne affine (*Aeshna affinis*), l'Aeschne mixte (*Aeshna mixta*), la Libellule déprimée (*Libellula depressa*) et le Sympétrum fascié (*Sympetrum striolatum*).

Parmi les odonates, 5 espèces sont assez rares et déterminantes ZNIEFF en Île-de-France. Il s'agit de la Libellule fauve (*Libellula fulva*) dont plusieurs individus en maturation et en chasse ont été observés. Cette libellule fréquente et se reproduit dans les pièces d'eau stagnantes généralement ensoleillées, ou dans les parties calmes des cours d'eau. La végétation aquatique et amphibie doit y être dense. La larve est relativement exigeante quant à la qualité de l'eau. La Grande Aeschne (*Aeshna grandis*) avec au moins 3 individus observés. Il est possible que l'espèce se reproduise ici. Cette libellule fréquente les eaux stagnantes ou faiblement courantes. Peu répandue dans l'ensemble de son aire de répartition, elle est protégée en Île-de-France. La Cordulie à taches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*) avec un individu en chasse au-dessus d'un fossé en eau. Sa reproduction est possible sur le site. Cette espèce se rencontre sur les étangs ensoleillés à végétation abondante. L'Aeschne printanière (*Brachytron pratense*) avec un accouplement observé au mois de mai près d'une mare du Bois de Feularde. Cette libellule se cantonne sur les étangs ensoleillés occupés par une végétation d'hélophytes abondante, en particulier la roselière. Le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*) avec un individu observé. Cette espèce fréquente les eaux vives peu polluées et oxygénées, qu'elles soient ombragées ou ensoleillées. Ses exigences en font un bon indicateur de la qualité des habitats qu'elle fréquente.

La mosaïque d'habitats favorise également une diversité avifaunistique dont certaines espèces sont remarquables.

Le Rôle d'eau (*Rallus aquaticus*), avec au moins un individu au mois d'août, a été entendu sur le site. Il n'est pas exclu qu'il se reproduise sur le site. Ce petit oiseau recherche les formations végétales denses de marais, étendues et peu ou pas dérangées. C'est une espèce nicheuse rare en Île-de-France, et déterminante ZNIEFF dans la région à partir de 2 chanteurs.

Le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) se reproduit sur la berge d'un étang localisé au nord du marais. Cette espèce, citée en annexe I de la directive « Oiseaux », est déterminante pour la création de ZNIEFF à partir de 5 couples.

Parmi les espèces forestières, notons la présence du Pic noir (*Dryocopus martius*) dont la reproduction est ici très probable (chants et cris entendus). Ce géant parmi les pics est une espèce typique des hautes futaies, qu'elles soient en feuillus, en conifères ou mixtes. Le Bois de Feularde est également fréquenté par la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), avec au moins deux individus observés à plusieurs reprises. La reproduction est ici très probable. Cette espèce forestière est très sensible à la disparition des secteurs herbacés riches en insectes, à l'urbanisation dans les espaces ruraux et aux baisses de populations d'insectes par les pesticides. Ces deux espèces, citées en annexe I de la directive « Oiseaux », sont toutes deux déterminantes pour la création de ZNIEFF à partir de 10 couples.

Au nord, en continuité de ce marais, plusieurs habitats présentent également un intérêt pour la flore et pour la faune.

La lisière du bois au nord du marais de Feularde peut se rattacher à une prairie avec une bande herbacée mésophile avec quelques espèces calcicoles qui rappelle la pelouse calcaire (mesobromion). Parmi les plantes intéressantes, on peut citer le Céphalanthère pâle (*Cephalanthera damasonium*), une orchidée commune des pelouses et lisières calcaires, et surtout deux plantes remarquables : l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) et le Grémil officinal (*Lithospermum officinale*). Ces deux plantes sont assez rares dans l'Essonne.

Deux secteurs présentent un intérêt pour les orthoptères. Il s'agit de prairies humides et de friches humides localisées au nord-ouest du marais (lieu-dit « les Renouillères » et prolongement jusqu'aux lignes à haute tension). Ces espaces hébergent en effectifs restreints le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*) qui se rencontre dans les prairies et les fossés à végétation herbacée haute, dans des secteurs souvent humides ou frais. A l'origine, l'Île-de-France représente sa limite nord de répartition. Depuis quelques années l'espèce tend à être plus fréquente au nord, à la faveur de la hausse des températures moyennes. Elle est protégée et déterminante ZNIEFF dans la région. Le Criquet verte-échine (*Chorthippus dorsatus*), abondant sur le site, fréquente les prairies humides, souvent en bordure de secteurs marécageux. Victime du drainage et de la destruction des zones humides, ce criquet a une répartition désormais morcelée, en particulier en plaine. Il est gravement menacé et déterminant ZNIEFF en Île-de-France.

Ces espaces regroupent également des papillons fréquents aux abords des milieux humides tels que la Carte géographique (*Araschnia levana*) et le Robert-le-diable (*Polygonia c-album*). Le Petit Mars changeant (*Apatura ilia*), avec un mâle, a été observé en lisière de saulaie (lieu-dit « les Renouillères », site topo 54). Ce papillon fréquente les clairières, les coupes et les lisières de boisements humides. L'espèce, considérée en nette régression, est déterminante ZNIEFF en Île-de-France.

Le bois au-dessus du Bois de Feularde (hors marais, en bordure de la RD 31) correspond à une chênaie-frênaie avec quelques éléments du cortège calcicole. L'intérêt pour la flore de ce bois se concentre sur les lisières avec quelques éléments de la pelouse calcicole dans une bande de prairie fauchée. On remarque l'Orchis pyramidal (une orchidée assez rare) et une espèce moins strictement calcicole, le Grémil officinal (assez rare).

Au nord de la ZNIEFF, le long du chemin agricole, plusieurs pieds de Grande ciguë (*Conium maculatum*), assez rare dans l'Essonne, ont été recensés.

A l'ouest de la ZNIEFF, un plan d'eau entouré de pavillons (Clos Saint-Caprais) est en contact avec le Bois de Feularde. A ce niveau, l'Aconit napel (*Aconitum napellus*) a été noté. En l'absence de floraison lors de nos prospections, la sous-espèce n'a pu être déterminée. Il pourrait s'agir de l'Aconit pyramidal (*Aconitum napellus* subsp. *lusitanicum*) qui est une espèce protégée en Île-de-France et déterminante ZNIEFF. C'est une plante très rare dans l'Essonne qui affectionne les marais tourbeux. Parce qu'elle avait été signalée dans la vallée de la Juine, il nous semble nécessaire de vérifier à quelle sous-espèce se rattache les deux pieds observés. Vu le contexte de l'étang (jardins d'agrément), il est aussi possible qu'il s'agisse d'une sous-espèce échappée de jardin, et donc sans valeur patrimoniale.

La partie du ruisseau des Renouillères située en aval du plan d'eau du Clos Saint-Caprais présente une flore bien développée avec une plante aquatique intéressante : le Potamot à feuilles crépues (*Potamogeton crispus*). Considéré comme assez rare dans l'Essonne, ce Potamot est ici assez abondant le long de la route.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Chasse
- Activités hydroélectriques, barrages

Commentaire sur les activités humaines

La ZNIEFF est traversée par des lignes à haute tension.

1.6.3 Géomorphologie

- Lit majeur
- Etang
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Amphibiens - Oiseaux - Mammifères - Insectes - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Expansion naturelle des crues - Ralentissement du ruissellement - Fonctions de protection du milieu physique - Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols 	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre de la ZNIEFF est délimité par les éléments physiques identifiables (chemin, lisières, routes...) localisés au plus près des espaces et des espèces remarquables. Les milieux connexes (prairies, friches...) jouant un rôle reconnu in situ auprès de la faune sont également inclus. Le périmètre de la ZNIEFF est établi de manière à exclure les zones fortement anthropiques (plaines de culture, habitations notamment).

La ZNIEFF est calée à l'ouest et au sud-ouest sur le parcellaire urbanisé. Au sud et à l'est, la limite est établie sur la RD 17 et la RD 31. Dans ce cas, la bande de roulement (asphalte) est exclue de la ZNIEFF. Les bermes et les accotements sont inclus dans le périmètre de la ZNIEFF. Au nord le périmètre est successivement définie par le « chemin vicinal 2 du Bouchet à Marolles en Hurepoix », la limite parcellaire des friches, la lisière du bosquet, la haie, la limite parcellaire de la prairie humide.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Transport d'énergie	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

La ZNIEFF est traversée par des lignes à haute tension (entretien de la végétation sous les lignes).

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 			<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24 <i>Eaux courantes</i>				
	34.32 <i>Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides</i>				
	22.43 <i>Végétations enracinées flottantes</i>				
	22.42 <i>Végétations enracinées immergées</i>				
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>				
	22 <i>Eaux douces stagnantes</i>				
	54.2 <i>Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>				
	44.1 <i>Formations riveraines de Saules</i>				
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>				
	53.2 <i>Communautés à grandes Laïches</i>				
	53.11 <i>Phragmitaies</i>				
	22.441 <i>Tapis de Chara</i>				
	31.8 <i>Fourrés</i>				
	44.9 <i>Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44 <i>Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides</i>				
	82.1 <i>Champs d'un seul tenant intensément cultivés</i>				
	86.1 <i>Villes</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	53783	<i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	<i>Petit Mars changeant (Le), Petit Mars (Le), Miroitant (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
Odonates	65446	<i>Aeshna grandis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grande Aeschne (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	65415	<i>Brachytron pratense</i> (O.F. Müller, 1764)	<i>Aeschne printanière (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	65080	<i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Caloptéryx vierge</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	65265	<i>Libellula fulva</i> O.F. Müller, 1764	<i>Libellule fauve (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	65395	<i>Somatochlora flavomaculata</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Cordulie à taches jaunes (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
Orthoptères	66159	<i>Chorthippus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	<i>Criquet verte-échine</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	65882	<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	<i>Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
Phanérogames	88477	<i>Carex distans</i> L., 1759	<i>Laïche à épis distants, Laïche distante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	91823	<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	<i>Marisque, Cladium des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ptéridophytes	126276	<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	<i>Fougère des marais, Thélyptéris des marais, Théliptéris des marécages</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	444432	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	<i>Triton palmé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	<i>Grenouille agile</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
Mammifères	200118	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin de Daubenton</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CPIE Oise (BAS E.)				2009
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CPIE Oise (BAS E.)				2009
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	<i>Noctule commune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CPIE Oise (BAS E.)				2009
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	<i>Pipistrelle commune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CPIE Oise (BAS E.)				2009
Odonates	65456	<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	<i>Aeschne affine</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	65451	<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	<i>Aeschne mixte</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	65161	<i>Erythromma najas</i> (Hansemann, 1823)	<i>Naiade aux yeux rouges (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65262	<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	<i>Libellule déprimée (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	65184	<i>Platynemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	<i>Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	65344	<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	<i>Sympétrum fascié (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
Oiseaux	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic noir</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
	3036	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	<i>Râle d'eau</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (LABBAYE O.)				2009
Phanérogames	82288	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Orchis pyramidale, Anacamptis en pyramide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	85798	<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	<i>Berle dressée, Petite berle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	88491	<i>Carex elata</i> All., 1785	<i>Laïche raide, Laïche élevée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	88752	<i>Carex panicea</i> L., 1753	<i>Laïche millet, Faux Fenouil</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	92237	<i>Conium maculatum</i> L., 1753	<i>Grande cigüe, Ciguë tachée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	99570	<i>Galium uliginosum</i> L., 1753	<i>Gaillet aquatique, Gaillet fangeux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103142	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L., 1753	Écuelle d'eau, Herbe aux Patagons	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	103298	<i>Hypericum maculatum</i> Crantz, 1763	Millepertuis maculé, Millepertuis taché	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	104340	<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à tépales obtus, Jonc à fleurs obtuses	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	106396	<i>Lithospermum officinale</i> L., 1753	Grémil officinal, Herbe aux perles	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	115245	<i>Potamogeton crispus</i> L., 1753	Potamot crépu, Potamot à feuilles crépues	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	117255	<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix, 1785	Renoncule à feuilles capillaires, Renoncule de Drouet	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	120732	<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand, Mouron d'eau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	126124	<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune, Pigamon noircissant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	128829	<i>Veronica catenata</i> Pennell, 1921	Véronique aquatique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (ARNAL G.)				2000
Ptéridophytes	96519	<i>Equisetum fluviatile</i> L., 1753	Prêle des eaux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009
	96546	<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande prêle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)				2009

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger <i>in Bonaparte, 1838</i>	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	444432	<i>Lissotriton helveticus</i> <i>(Razoumowsky, 1789)</i>	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> <i>(Schreber, 1774)</i>	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> <i>(Schreber, 1774)</i>	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	200118	<i>Myotis daubentonii</i> <i>(Kuhl, 1817)</i>	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2832	<i>Pernis apivorus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3036	<i>Rallus aquaticus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3608	<i>Dryocopus martius</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	OGE	2011	Diagnostic écologique global et schéma d'aménagement du territoire. Mairie de Saint-Vrain, 144 p.

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CBNBP (ARNAL G.)		
	CPIE Oise (BAS E.)		
	OGE (BEIGENGER A.)		
	OGE (BEIGENGER A. et THEVENIN P.)		
	OGE (LABBAYE O.)		
	OGE (THEVENIN P.)		